



"The Maples", Boulevard de Verdun, 33670 CREON - FRANCE  
 Tel: (33)- 05.56.23.30.66 / 06.07.23.79.06 Fax: 05.56.23.36.06  
 Site internet: www.dls.asso.fr E.mail: dls@dls.asso.fr

Association loi de 1901 368263 Code APE 91-3-E  
 Agrément Tourisme AG033950004 SIRET 39892125400015  
 TVA Intracommunautaire n° FR654 817 960 43

10

# INSCRIPTION 2010 Angleterre

**IMPORTANT: ENTOURER CLAIREMENT LE SEJOUR CHOISI**

- 1-TYPE:** LINGUISTIQUE / INTENSIF / IMMERSION / CLUB-2 / CLUB /  
**2-PERIODE:** Toussaint / Noël / Février / Pâques / Juillet / Août  
**3-DATES CHOISIES:** DU . . . . . AU . . . . .

*photo*

NOM: . . . . . PRENOM: . . . . .

*récente*

DATE DE NAISSANCE: . . . . . AGE: . . . . .

PARENT/TUTEUR/RESPONSABLE: M.Mme

PROFESSION:

ADRESSE:

TELEPHONE: personnel. . . . . Gd Parents/voisins: . . . . .

Portable des parents. . . . . Portable du jeune, s'il l'emporte en séjour: . . . . .

courrier électronique (e.mail) merci d'écrire **très** lisiblement: . . . . .@ . . . . .

Séjours Intensif, Linguistique: rejoindra le car à: Bordeaux/ Paris/ autre (nous téléphoner) / voyage avion (supplément)

Séjours Immersion/Club/Club2: voyage avion (Eurostar si Paris) inclus. Départ souhaité depuis l'aéroport de : . . . . .  
 le départ pourra être soit le samedi, soit le dimanche. S'il y a un jour impératif, prévoir un éventuel supplément.

**IMPORTANT** pour tous voyages avion, préciser: N° passeport ou carte identité . . . . .  
 date de délivrance . . . . . date d'expiration . . . . .

Souhaite partager sa famille avec : . . . . . Souhaite souscrire l'Assurance Annulation .OUI / NON (voir au dos)

FRERES ET SOEURS (AGES):

ETABLISSEMENT FREQUENTE(nom/adresse):

PROFESSEUR D'ANGLAIS: M.Mme CLASSE: NIVEAU: /20

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU D.L.S.:

CARACTERE, GOUTS, PASSE-TEMPS:

ALLERGIES, TRAITEMENTS MEDICAUX:

**SORTIES LE SOIR MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT (séjours Linguistiques et Intensifs SEULEMENT)**

-Pour que vos enfants soient en sécurité et ne sortent jamais sans contrôle, les Soirées surveillées D.L.S. optionnelles proposent des jeux en anglais, barbecue/projection de film anglais, soirée musicale) 3 à 4 soirs par séjour, avec accompagnement par nos Taxis privés D.L.S. jusqu'à la porte de la famille hôtesse (avec supplément, à ne pas régler à l'inscription)

**1-Nous choisissons l'option soirées D.L.S. encadrées (pour tous les âges) avec accompagnement taxi privé D.L.S. (avec supplément) Nota: participation aux soirées et sorties impossibles si cette option n'est pas choisie.....**OUI/NON****

**2-Seulement pour les participants de 15 ans et plus :les autres soirs, nous autorisons notre enfant à sortir seul(e), sans surveillance ni contrôle de la famille, ni de D.L.S., et acceptons la responsabilité absolue de ces sorties (la famille anglaise peut imposer des limites). Pour des raisons d'assurance, option impossible si l'option soirées D.L.S. n'a pas été choisie). La décision vous appartient mais D.L.S. déconseille ces sorties sans surveillance .....**OUI/NON****

**3-(uniquement si vous avez répondu OUI aux questions n°1 ET n°2); nous fixons l'heure de retour dans la famille au plus tard à (22H maximum dans tous les cas, même pour un jeune majeur).....**H.****

## CONDITIONS GENERALES (extrait - rappel de notre brochure)

Les conditions générales sont celles régies par la loi du 13 juillet 1992 et le décret d'application du 15 juin 1994

## CONDITIONS PARTICULIERES (extrait - rappel de notre brochure)

**INSCRIPTION:** L'inscription doit intervenir le plus tôt possible, pour obtenir les dates, type de séjour de votre choix. Déterminer avec soin, en lisant la brochure, quel type de séjour correspond le mieux à vos souhaits. Déterminer les dates souhaitées. Ce formulaire est à retourner complètement rempli (les options non cochées seront considérées comme refusées) accompagné des arrhes appropriés. Ne jamais envoyer aucun chèque "à encaisser ultérieurement", car cela provoque souvent des malentendus, des encaissements prématurés... et des problèmes.

Vous recevrez aussitôt la confirmation de votre inscription et du tarif. L'inscription implique l'acceptation de facto et sans aucune restriction de toutes les conditions générales et particulières s'appliquant aux séjours D.L.S. Play-School. Le jeune ne pourra être pris en charge au départ que s'il est en possession d'une Carte d'Identité Nationale valide et à son nom, accompagnée d'une Autorisation de Sortie du Territoire (document officiel établi par la Mairie du domicile) ou bien d'un Passeport valide et au nom du jeune exclusivement.

**INFORMATION:** A 6 semaines du départ, les inscrits reçoivent un courrier d'information relatif au voyage. Le solde est dû à ce moment-là. IL EST IMPORTANT de noter que passé ce délai de six semaines, D.L.S. ne garantit plus les dates de séjours originellement prévues et se réserve le droit de l'annuler. Dans les 10 jours précédant le départ un dernier courrier confirme les rendezvous, et les coordonnées des familles hôtesse

**TARIFS:** Les prix confirmés par écrit sont basés sur les tarifs de nos transporteurs, le taux de change au 1er septembre marquant le début de l'année scolaire en cours...etc.. Ils sont susceptibles d'être révisés en fonction de fluctuation du taux de change (supérieure à 5%), du prix des carburants...etc.. Toute modification du tarif ainsi causée donnera lieu à une proposition d'annulation sans frais de la part de D.L.S.

**ANNULATION/ DESISTEMENT:** Toute annulation/désistement doit être notifié par lettre recommandée. Ceci entraîne les frais suivants: + de 4 semaines avant le départ, retenue du montant des arrhes. \*\*à moins de 4 semaines et plus d'1 semaine du départ, retenue de 50% du total du séjour \*\*-aucun remboursement n'est consenti à 7 jours ou moins du départ. La date du courrier recommandé fera foi. Ces conditions s'appliquent pour toutes les annulations sans exception, D.L.S. ayant déjà engagé les frais de séjour. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

D.L.S. peut être amené à modifier un lieu ou un type de séjour, à modifier des dates, sans que cela puisse donner lieu à remboursement ou dédommagement dès lors que le principe général du séjour n'est pas affecté (mêmes congés scolaires, même pays de séjour, même but linguistique). L'organisation se réserve le droit d'annuler un séjour, moyennant le remboursement intégral des sommes versées au jour de l'annulation, et à l'exclusion de tous dédommagements, frais, intérêts, etc.... En cas d'interdiction de tous les voyages et sorties scolaires par les autorités de tutelle (MM le Ministre, le Préfet, le Recteur d'Académie, l'Inspecteur d'Académie exclusivement), un remboursement des sommes versées sera proposé (déduction faite d'un forfait de 130 de frais de dossier par participant) et à l'exclusion de tous autres défraiements, dommages et intérêts...etc..

**ASSURANCES: R.CIVILE:** D.L.S. contracte une assurance Responsabilité Civile & Légale d'organisateur auprès de la MAIF, Agence de Bordeaux.

**ASSISTANCE RAPATRIEMENT:** Les participants aux séjours D.L.S. (hors séjours Home Help et Work Experience) sont couverts par une assurance assistance-rapatriement (Elvia Paris). Les inscrits aux séjours Home Help et Work Experience doivent contracter eux-mêmes ce contrat.

**SOINS MEDICAUX:** Les participants ressortissants d'un pays de la C.E.E. sont couverts pour tous frais médicaux ou chirurgicaux encourus durant le séjour, à l'exception des frais de chirurgie dentaire. ATTENTION: Les dommages causés par les participants, dégradations accidentelles ou non dans la famille hôtesse par exemple ou autre lieu, et constatés par un responsable, sont à la charge des participants. Il est essentiel de s'assurer que le participant est couvert, personnellement ou par ses parents, par une assurance appropriée. Les parents/responsables du jeune inscrit s'engagent à prévenir D.L.S. si l'état de santé du jeune risque rendre le séjour difficile ou impossible. Ils s'engagent à prévenir D.L.S. avant le départ si le jeune est souffrant, peu mobile ou incapable de se déplacer normalement (tout problème impliquant une réduction de la mobilité) ou bien souffre d'une affection incapacitante et posant problème dans le cadre d'un séjour en groupe. D.L.S. se réserve le droit de ne pas accepter le jeune au départ, ou de ne pas le garder sur place s'il est estimé que le problème peut nuire au déroulement du séjour, ou à la sécurité du groupe. Les frais sont alors à la charge des parents/ responsables, car il y a rupture de contrat. De plus, aucune assurance ne prend ce genre de problème en charge.

**ANNULATION:** D.L.S. propose une assurance-annulation aux familles qui le souhaitent. Elle est contractée auprès de la compagnie Elvia- Mondial Assistance. Nous en faire la demande au recto. Le tarif: séjour de moins de 1000 Euros = 44 Euros / séjour de 1000 Euros ou plus = 59 Euros.

**BAGAGES/EFFETS PERSONNELS:** D.L.S., les transporteurs et les organisateurs des hébergements, n'ayant aucun contrôle direct sur l'inventaire des bagages, n'acceptent aucune responsabilité pour les téléphones, bijoux, appareils optiques ou électroniques et tous objets de valeur, qui sont acceptés sous la responsabilité expresse et entière de leurs propriétaires.

**CAS DE FORCE MAJEURE:** D.L.S. agissant comme intermédiaire entre les participants et les prestataires de services, ne peut être tenu responsable des circonstances échappant à son contrôle (intempéries, grèves, incidents mécaniques, manifestations, conflits...etc) et qui imposeraient des modifications au programme, itinéraire, durée de séjour, type de traversée...etc, ni des frais supplémentaires qui pourraient en découler, et qui seraient donc à la charge des participants.

**PASSAGE DES FRONTIERES:** les participants doivent s'assurer qu'ils sont en possession des documents requis. Les frais découlant du refolement d'un membre du groupe à la frontière seraient à la charge du participant.

**VOYAGES:** Un participant qui manque le rendez-vous de départ, peut rejoindre le groupe, sous la responsabilité et aux frais de ses parents.

Les voyages des séjours Linguistique, Intensif, Immersion ou Club (sauf avion) sont encadrés par les responsables D.L.S. à partir de Bordeaux / Paris sans supplément de tarif. Au retour, la responsabilité des accompagnateurs D.L.S. n'est engagée que jusqu'à l'arrivée du train/car. Il appartient aux parents d'être présents ou représentés à l'arrivée (dans le cas d'une importante modification de l'horaire de retour, les accompagnateurs préviennent les familles par la Messagerie Fil Rouge). Les repas des voyages aller et retour sont à la charge des participants. Nota: pour les séjours linguistique ou intensif, dans le cas du choix de l'option voyage avion, le retour se fait 1 jour avant la date indiquée pour le retour du car.

**DISCIPLINE:** Une bonne conduite et une tenue vestimentaire correcte sont exigées. En cas de manquement grave -notamment vol, refus de respect des règles de sortie du soir, consommation d'alcool ou de substances prohibées, mauvais esprit caractérisé ou comportement anormal, D.L.S. se réserve le droit de rapatrier le participant. Tous les frais de transport, de justice, de téléphone, de déplacement des responsables...etc seraient à la charge des parents qui s'engagent à les régler intégralement après le rapatriement.

**FAMILLES HOTESSES:** Les familles hôtesse sont recrutées et contrôlées avec soin, et offrent un accueil chaleureux. Une annulation de dernière minute (toujours possible) donne lieu à un remplacement par une autre famille. En Grande-Bretagne comme en France, les familles mono-parentales sont nombreuses. Pareillement, les familles âgées dont les enfants sont adultes s'avèrent souvent être plus disponibles et d'excellents hôtes. Des enfants du même âge dans la famille d'accueil ne sont nullement la garantie d'une bonne entente avec le jeune français. En fin d'analyse, la qualité de l'accueil, et donc du séjour, dépend de critères indépendants de l'âge et du contexte socio-professionnel.

**RECLAMATIONS:** toute réclamation (individuel ou groupe) doit être faite durant le séjour, afin de permettre à D.L.S. d'intervenir immédiatement. Une réclamation postérieure au séjour sera entérinée mais il sera trop tard pour trouver une solution satisfaisante. Il est conseillé de faire parvenir cette réclamation par écrit, de préférence en recommandé, afin d'éviter les malentendus.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Lorsque votre choix est fait, remplissez et renvoyez ce bulletin d'inscription, signé et accompagné d'un chèque de 400 Euros, à l'ordre de D.L.S. Playschool (les chèques Vacances sont acceptés pour le paiement du solde du séjour uniquement, et à condition d'être reçus avant le 1er juin). Vous recevrez une confirmation d'inscription, et serez ensuite régulièrement informés des préparatifs. Vous pouvez aussi choisir de nous rencontrer, sur rendez-vous.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

*Ayant connaissance de toutes les modalités d'organisation des séjours (inscription, assurance, annulation, règlement ...etc), nous confirmons cette inscription à un séjour D.L.S. et acceptons par la-même ces modalités, conditions et statuts sans aucune réserve. Le jeune inscrit connaît ces règlements et accepte de s'y conformer. Nous joignons un chèque d'arrhes de 400 Euros (ou la totalité en cas d'inscription à moins de six semaines du départ).*

LE(S) PARENT(S)/TUTEUR(S)

SIGNATURES

LA/LE PARTICIPANT(E)

.....

.....

**NOTA:L'INSCRIPTION NE PEUT PAS ETRE PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNEE DES ARRHES**